

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE COMMERCE INTERNATIONAL
ET REPRESENTATION » en abrégé « SICIR »

Siège Abidjan, COCODY, BONOUMIN CITE
PRESSE/1ER ETAGE IMMEUBLE KANE/PORTE 1/10 BP 601
ABJ 10/LOT 117 / ILOT 2381/07 49 11 33 48., Lot 117, Ilot
2381

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 05/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
COMMERCE INTERNATIONAL ET REPRESENTATION » en
abrégé « SICIR »

Objet : - COMMERCE GÉNÉRAL.
- IMPORT-EXPORT.
- VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRE.
- NÉGOCE ET PRESTATIONS DE SERVICES
- DÉCAPAGES.
- LOCATION DE VÉHICULES
- BTP.
DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, COCODY, BONOUMIN CITE PRESSE/1ER ETAGE IMMEUBLE KANE/PORTE 1/10 BP 601 ABJ 10/LOT 117 / ILOT 2381/07 49 11 33 48., Lot 117, Ilot 2381

Dirigeant(s) M DEMBELE SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03613 du 03/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20495/GTCA/RC/2025 du 03/04/2025

